REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes DE LA VALLEE D'OSSAU 4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2018/38

	Nombre de membres	
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

- M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
- M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
- M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
- M. CARREY donne procuration à M. BARBAN

Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG

- M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
- M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ

Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET: RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR: JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Un agent, actuellement stagiaire sur un emploi d'adjoint administratif, peut bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite du concours de rédacteur principal.

Aussi il est proposé de créer un emploi de rédacteur principal à temps complet à compter du 1er mai 2018.

Parallèlement à cette création de poste, il sera procédé à la suppression du poste d'adjoint administratif actuellement pourvu par l'agent.

Le rapport entendu, Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

ADOPTE le présent rapport,

DECIDE

o la création d'un emploi de rédacteur principal à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2018 o La suppression d'un emploi adjoint administratif, à compter du 1^{er} mai 2018,

AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération,

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Primitif 2018.

pense sont prévus au Budget Primitif 2018.

Président

Vallée

d'USSAU Jean-Paul CASAUBON

RECU

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE